



**Regroupement**  
POUR LA **Valorisation**  
DE LA **Paternité**

# ENJEUX STRATÉGIQUES DE LA PATERNITÉ

UNE PRÉSENTATION DE RAYMOND VILLENEUVE  
DIRECTEUR DU REGROUPEMENT POUR LA  
VALORISATION DE LA PATERNITÉ (RVP)

SU-PERE CONFÉRENCE 2015 - 19 février 2015

# INTRODUCTION

- 1) Situation des familles évolue rapidement et le rôle des pères se transforment
- 2) Multiplication des initiatives de soutien à l'engagement paternel sur le terrain
- 3) Complexification des enjeux institutionnels et gouvernementaux
- 4) Demande des membres du RVP
- 5) Flou dans les yeux de certains interlocuteurs...



## ENJEUX STRATÉGIQUES DE LA PATERNITÉ

# PLAN DE LA PRÉSENTATION

- 1) Changements sociaux
- 2) Actions sur le terrain
- 3) Politiques publiques
- 4) Perspectives
- 5) Conclusion

# 1) CHANGEMENTS SOCIAUX

# QUELQUES STATISTIQUES GÉNÉRALES...

- 1) 1,000,000 de pères au Québec;
- 2) Près d'une famille monoparentale sur quatre est dirigée par une homme (23,8 %), monte à 28 % lorsqu'il y a des adolescents;
- 3) 80 % des pères qui y ont droit prennent leur congé de paternité;
- 4) Valeurs d'égalité de plus en plus partagées;
- 5) Écart diminue au niveau des tâches ménagères selon Statistiques Canada 2011, tout particulièrement chez les 20 à 29 ans et tout particulièrement lorsqu'il y a des situations d'emploi comparables (0,4 heures);

Institut national de Santé publique : *En 2006, au Québec, le nombre d'heures consacrées aux soins des enfants ou aux travaux ménagers par les femmes demeure supérieur à celui des hommes. Cependant, si on examine les familles où les deux conjoints travaillent à temps plein, l'homme et la femme consacrent un temps comparable aux travaux ménagers dans 60 % des cas, et un temps relativement semblable aux soins des enfants dans les deux tiers des cas.*

# QUELQUES STATISTIQUES SUR LES ORDONNANCES DE GARDE...

**1998**

Exclusive à la mère : 79,0 %

Garde partagée : 8,1 %

Exclusive aux deux parents :  
7,2 %

Exclusive au père : 5,4 %

Autre : 0,3 %

**2008**

Exclusive à la mère : 60,5 %

Garde partagée : 19,7 %

Exclusive aux deux parents :  
5,3 %

Exclusive au père : 13,5 %

Autre : 1,0 %

## 2) ACTIONS SUR LE TERRAIN

# PROGRAMME DE SOUTIEN À DES ACTIONS EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT DES PÈRES

## C'EST QUOI ?

- .Projet du ministère de la Famille

- .1,5 million sur trois ans

- .Objectif : rendre accessible aux familles une offre de services adaptée aux réalités paternelles afin de contribuer à un engagement accru des pères

- .Mesure 13 du Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes; élaboré par le Secrétariat à la Condition féminine

- .Fin au 31 mars 2015



# PROGRAMME DE SOUTIEN À DES ACTIONS EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT DES PÈRES

## ÇA FAIT QUOI ?

- 1) Accompagnement des organismes communautaires Famille (OCF) par le RVP : 70,000 \$/année
- 2) Subventions à des groupes d'OCF et à des OCF : 12 groupes d'OCF et 21 OCF individuels, total de plus de 80 OCF subventionnés
- 3) Le RVP depuis le début du projet a rejoint près de 50 % du réseau québécois des 278 OCF
- 4) Résultats : adaptation des pratiques, mise en place d'activités, actions de valorisation de la paternité des concertions locales, sous-régionales et régionales
- 5) Perspectives : phase 2 à compter du 1<sup>er</sup> avril si le financement est disponible..

# INITIATIVE AMI DES PÈRES AU SEIN DES FAMILLES (IAP)

## C'EST QUOI ?

- 1) Programme financé par Avenir d'enfants
- 2) Porté par la Chaire d'études et de recherche en intervention familiale de Francine de Montigny (UQO)
- 3) Fin de la phase 2 en 2016
- 4) Programme présent dans trois territoires québécois : Outaouais, Laurentides, Montérégie (Cowansville et Vaudreuil-Soulanges)
- 5) Objectif : Adaptation des pratiques aux réalités paternelles des réseaux institutionnels et communautaires

# INITIATIVE AMI DES PÈRES AU SEIN DES FAMILLES (IAP)

## ÇA FAIT QUOI ?

- 1) Ateliers réflexifs pour les gestionnaires et les intervenants des réseaux communautaires et institutionnels afin de favoriser l'adaptation des pratiques
- 2) Activités de mobilisation organisées par les agents de liaison dans les territoires
- 3) Production et transfert de connaissances
- 4) Évaluation des retombées du projet
- 5) Perspectives : Phase 2 (2017-2019) si le financement est accordé

# DOSSIER SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES HOMMES

## C'EST QUOI ?

- 1) Approche globale pour la santé physique et mentale des hommes, au-delà des problématiques (santé mentale, suicide, dépendances, violence conjugale, itinérance, etc.)
- 2) Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
- 3) Soutien aux pères en difficulté = santé et bien-être des hommes
- 4) Défi : positionner les pères en difficulté dans cet environnement

# DOSSIER SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES HOMMES

## HISTORIQUE

2004 : Rapport Rondeau

2005 : Embauche par le MSSS d'un coordonnateur au dossier (Michel Lavallée)

2008 : 40 lettres sont écrites au ministre...

2009 : 107 organismes appuient la lettre de Gilles Rondeau au ministre

9 juillet 2009 : 750,000 \$ récurrent . Actions régionales et commande de l'étude sur les services préventifs pour les pères en difficulté et leurs enfants.

# DOSSIER SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES HOMMES

## HISTORIQUE (SUITE)

2010 : Plus de 200 organismes écrivent au ministre. Un comité de suivi est mis en place.

2011 : Création du Regroupement provincial en Santé et Bien-être des hommes

2012 : Rapport Tremblay sur les homicides intrafamiliaux. 1,160,000 \$ récurrent. 500,000 \$ pour les organismes généralistes. 660,000 \$ pour les organismes en violence conjugale.

2013 : Remise du rapport sur les services préventifs.

2014 : Remise du rapport final du comité de suivi.

# SERVICES COMMUNAUTAIRES POUR LES PÈRES EN DIFFICULTÉ

- 1) Maisons Oxygène : enjeux de reconnaissance et de financement
- 2) Soutien juridique et émotionnel aux pères en période de séparation : Pères séparés inc., Repère, service d'Autonhommie, services offerts par des OCF
- 3) Relais-Pères (pères visiteurs) : projets à Montréal financés par le Programme SIPPE ou autres programmes, offerts par des OCF et des organismes en Périnatalité (MSSS)
- 4) Services en périnatalité
- 5) Enjeux de reconnaissance et de financement : Ministère de la Famille versus Ministère de la Santé et des Services sociaux

# AUTRES INITIATIVES

- 1) Projet SU-PÈRE NOVA du Centre Jeunesse de Montréal – Institut Universitaire
- 2) Concertations régionales d’Avenirs d’enfants (exemple de Chaudières-Appalaches)
- 3) Initiatives d’adaptation dans le réseau public : CSSS Ouest de l’Île et DSP de Montréal
- 4) Etc.



# DONC, SUR LE TERRAIN... ÇA GROUILLE MAIS...

## DÉFIS...

.Maintenir la cadence

.Financer les initiatives

.Assurer la cohésion de cette ensemble d'initiatives

.Précarité du mouvement

.Objectif : Inscrire le tout dans les politiques publiques et dans les plans d'action régionaux et locaux pour pérenniser le tout

# 3) POLITIQUES PUBLIQUES

# RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE *INSCRIRE LES PÈRES À L'AGENDA DES POLITIQUES PUBLIQUES*

Les pères sont peu présents dans les politiques publiques québécoises

2 mesures spécifiques :

- 1) Congé de paternité de l'Assurance parentale
- 2) Mesure 13 du Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Deux mesures qui donnent des résultats au-delà des attentes : alors pourquoi ne pas poursuivre dans cette voie ?

# MINISTÈRE DE LA FAMILLE

## ENJEUX :

- 1) Suites de la mesure 13 du Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes (OCF et CPE);
- 2) Projet de transfert d'expertise avec les maisons de la Famille autochtones (Plan d'action en violence conjugale);
- 3) Réflexion sur l'intégration des pères dans les actions gouvernementales en Conciliation-Travail-Famille;
- 4) Recherches sur la Famille;
- 5) Leadership dans le suivi au rapport sur les pères et les politiques publiques.

# PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

## ENJEUX :

- 1) Prochain Plan d'action pour l'égalité (OCF, CPE et congé parental) ;
- 2) Prochaine Politique pour l'égalité (mieux intégrer les pères et les hommes dans la vision de l'égalité entre les femmes et les hommes);
- 3) Élaboration d'un nouveau discours à l'intérieur duquel les hommes deviennent des acteurs de l'égalité.

# MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

## ENJEU :

Faire apparaître les pères dans l'univers des services sociaux...

## POURQUOI ?

Les pères ne sont pas dans :

- a) le Programme national de Santé publique;
- b) la Fiche de périnatalité du programme SIPPE;
- c) les priorités de mise en œuvre en matière de périnatalité;
- d) ne sont pas l'objet d'actions ciblées et sont à peu près absents des PAR et des PAL;
- e) ne sont pas exclus des problématiques actuelles au sujet des hommes en difficulté mais ne sont pas ciblés spécifiquement.

**PAS DE SUIVI AUX RAPPORTS DÉPOSÉS AU MSSS.**

# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

## Enjeu stratégique complexe :

- 1) Aucune discrimination dans les textes de Lois (pères, mères, parents, autorité parentale, etc.);
- 2) Gardes accordées aux pères augmentent;
- 3) Des pères relatent des situations très difficiles et certains pères rapportent, selon leur perception, des inégalités de traitement;
- 4) Situation : insuffisance de données. Il donc analyser la situation avec les partenaires de la recherche pour approfondir la question.

# POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

## ENJEU STRATÉGIQUE :

- 1) Les pères sont peu présents dans les Politiques familiales municipales, tout comme les mères. On parle de parents;
- 2) Ouverture du milieu municipal à mieux rejoindre les pères;
- 3) Partenariat stratégique avec les milieux municipaux pour effectuer des actions de sensibilisation et proposer des actions concrètes pouvant être réalisées par ces milieux, par exemple dans le cadre de la Semaine Québécoise de la Paternité.



# AUTRES MINISTÈRES...

## À MOYEN TERME, IL FAUDRAIT AUSSI INTERPELLER :

- 1) Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- 2) Ministère de l'Éducation;
- 3) Ministère de la Sécurité publique;
- 4) Ministère responsable de l'Administration gouvernementale;
- 5) Ministère de l'Immigration;
- 6) Etc.

# AUTRES ENJEUX

- 1) Accroître la présence dans l'espace public et dans les débats d'opinion;
- 2) Favoriser l'accroissement de la recherche en paternité;
- 3) Favoriser l'intégration des réalités paternelles dans l'offre de formation aux intervenants auprès de la Famille.

## 4) PERSPECTIVES

# PERSPECTIVES

- 1) Poursuivre la mobilisation sur le terrain;
- 2) Maintenir et accroître le financement des initiatives;
- 3) Inciter les décideurs publics à passer à l'action;
- 4) Occuper l'espace public et devenir un enjeu de société incontournable dans la perspective de la poursuite de l'égalité entre les femmes et les hommes.

# 5) CONCLUSION

## 5) CONCLUSION

ON AVANCE MAIS... BEAUCOUP DE TRAVAIL RESTE À FAIRE...

CLÉS DE TOUT ÇA :

.FORCE DU MOUVEMENT QUI REPOSE SUR UNE TRANSFORMATION DE NOTRE SOCIÉTÉ

.DÉVELOPPER UNE VISION QUI GÉNÈRE UN DISCOURS SOCIAL COHÉRENT ET RASSEMBLEUR

# CHANGEMENT SOCIAL

**DISCOURS**

**MODÈLES**

**INSTITUTIONS**

# DÉMARCHE DE MOBILISATION

**INFORMER**

**SENSIBILISER**

**CONSCIENTISER**

**MOBILISER**



**LA PAROLE EST À VOUS !**